



HAL
open science

L'agriculture entrepreneuriale d'exportation : un choix politique aux enjeux complexes

Evelyne Mesclier, Anaïs Marshall, Jean-Louis Chaléard, Célia Auquier

► **To cite this version:**

Evelyne Mesclier, Anaïs Marshall, Jean-Louis Chaléard, Célia Auquier. L'agriculture entrepreneuriale d'exportation : un choix politique aux enjeux complexes. *Problèmes d'Amérique Latine*, 2013, 88 (1), pp.55-76. <10.3917/pal.088.0055>. <hal-04696770>

HAL Id: hal-04696770

<https://hal.science/hal-04696770v1>

Submitted on 25 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

L'AGRICULTURE ENTREPRENARIALE D'EXPORTATION : UN CHOIX POLITIQUE AUX ENJEUX COMPLEXES

Évelyne Mesclier¹, Anaïs Marshall², Jean-Louis Chaléard³, Célia Auquier⁴

L'agriculture péruvienne a considérablement changé de cap entre les années 1980 et les années 2010. Le processus de réforme agraire commencé en 1969 avait démantelé les grands domaines, lesquels fournissaient jusqu'alors les deux principaux produits agricoles d'exportation en termes de volume, le coton et le sucre⁵. Le pays devint une terre de petits agriculteurs⁶ alimentant surtout, à l'exception notable des caféiculteurs, les marchés internes. Ces derniers étaient en pleine croissance, dans un contexte de transition démographique et urbaine, et absorbaient une proportion de plus en plus grande de la production. En 1988, M. Lajo affirmait que « [...] le Pérou [était] en train de cesser d'être exportateur de produits agricoles » (Lajo, 1988, 22).

Cependant, une décennie plus tard, le Pérou était déjà sur le point de redevenir un pays exportateur de produits agricoles, marquant progressivement sa présence sur les marchés mondiaux autour de « nouveaux » produits, comme les asperges, les piments ou les mangues. Il était également en train de redevenir un pays de grandes exploitations agricoles, du moins dans certaines régions. Pendant ses deux mandats présidentiels, Alberto Fujimori (1990-2000) avait imposé une politique volontariste pour ne pas dire brutale, accompagnée d'un discours vantant un modèle de grandes entreprises privées modernes, employant des travailleurs qualifiés dans des environnements aseptisés garantissant à la fois leur sécurité et la qualité des produits exportés. L'orientation de la politique agricole n'a que peu changé par la suite, Alan García (2006-2011) rappelant par exemple clairement que les institutions agraires dénommées « communautés paysannes » devraient céder leurs terres à des acteurs plus productifs⁷.

Alors même que les petits producteurs agricoles du Pérou sont de plus en plus nombreux : le recensement agricole de 2012 enregistre une augmentation de presque un tiers du nombre des exploitations agricoles par rapport à 1994⁸ ; et que plus de trois-quart de la population vit en ville, un tel modèle pose question. La terre, mais également, dans le cas du Pérou, l'eau, étant des ressources rares, les employer pour acquérir des devises est-il plus pertinent que de les utiliser pour alimenter les citadins ? Quels sont les effets d'un tel choix pour les sociétés locales et pour leurs milieux ? Les petits producteurs peuvent-ils en tirer bénéfice ou s'en trouvent-ils exclus, voire menacés dans leur activité ? La crise de 2008 a-t-elle eu un impact sur les grandes tendances ? Le gouvernement de Ollanta Humala (2011 -) a-t-il repris à son compte ou bien modifié les politiques antérieures ?

Nous décrivons tout d'abord l'ampleur du décollage des exportations agricoles, son ancrage dans un modèle économique libéral qui a favorisé l'implantation des entreprises dans la production et sa place dans l'économie générale du pays. Nous passerons ensuite à une réflexion sur les implications de ce processus pour les sociétés locales et régionales et leurs territoires, en prenant appui sur des

¹ IRD, UMR Prodig

² Université Paris-Nord, UMR Prodig

³ Université Paris1-Panthéon-Sorbonne, UMR Prodig

⁴ Etudiante ISTOM en stage à l'UMR Prodig pour le projet ANR Périmage.

⁵ Voir sur les évolutions de ces cultures juste avant la réforme agraire, Thorp et Bertram, 1985

⁶ A l'exception des coopératives sucrières et des sociétés agricoles d'intérêt social, qui avaient échappé à la parcellisation fréquente des coopératives depuis la fin des années 1970.

⁷ C'est le discours dit du « chien de l'horticulteur », (*el perro del hortelano*), qui n'utilisant pas les fruits et légumes à sa portée, ne laisse pas non plus d'autres en profiter, publié le 28 octobre 2007 dans le journal *El Comercio*.

⁸ INEI, résultats préliminaires du recensement agricole 2012

études de cas que nous avons réalisées dans différents contextes et à des périodes distinctes. Nous nous interrogerons finalement sur la politique du gouvernement actuel, en prenant appui tant sur ses discours que sur des observations de terrain.

L'AGRICULTURE D'EXPORTATION : UN PAN SPECIFIQUE D'UNE LIBERALISATION ECONOMIQUE ACCELEREE

Depuis les années 1990, les exportations agricoles péruviennes⁹ ont crû de façon rapide et pratiquement ininterrompue. Cette croissance s'inscrit dans une réorientation générale de la politique économique du pays, marquée par l'ouverture des frontières après une période de protectionnisme, la privatisation des moyens de production et les efforts pour attirer les investissements. Mais les exportations agricoles présentent aussi des spécificités par rapport à l'extraction des produits miniers et des hydrocarbures qui constituent aujourd'hui les principaux secteurs d'exportation du Pérou.

L'accélération de la croissance des exportations agricoles

À partir des années 1990, la croissance en volume et en valeur des exportations agricoles devient considérable, aussi bien en termes de tonnage que de millions de dollars FOB¹⁰. Ces indicateurs sont bien sûr sensibles à des variables comme le caractère pondéreux des denrées et le cours relatif des monnaies, mais l'évolution globale n'en reste pas moins très significative.

L'accélération actuelle de la croissance des exportations agricoles est tout d'abord remarquable eu égard à leur comportement dans les décennies 1970 et 1980: durant ces dernières, leur valeur était restée relativement stable, variant selon les années autour de 200 à 400 millions de dollars FOB (selon les chiffres de Webb et Fernández-Baca, 1990, 838-840), avec des périodes de hausse ou de diminution modérées.

Le rythme actuel de la croissance est remarquable également par rapport à la dernière décennie du XXe siècle. La valeur des exportations agricoles avait d'abord doublé, se stabilisant à la fin des années 1990 autour de 600 à 700 millions. La courbe montre ensuite une accélération de la croissance (figure 1) : dans les années 2000, la valeur des exportations agricoles fait plus que doubler non plus tous les dix ans mais tous les 5 ou 6 ans : elle passe de 779 millions de dollars FOB en 2000, à un peu plus de 2 milliards en 2006 et à un record historique de 4,5 milliards en 2011 d'après la Banque centrale de réserve.

⁹ Nous laisserons en dehors de l'analyse le cas de la coca et des produits de sa transformation, cas par nature très spécifique et qui doit être abordé par d'autres méthodes, les chiffres officiels ne rendant pas compte de l'ensemble de l'activité.

¹⁰ Expression normalisée (« Free on board ») utilisée dans le commerce maritime, signifiant en l'occurrence que la valeur est enregistrée après chargement sur le navire désigné par l'acquéreur, hors coûts de transport et d'assurance internationaux.

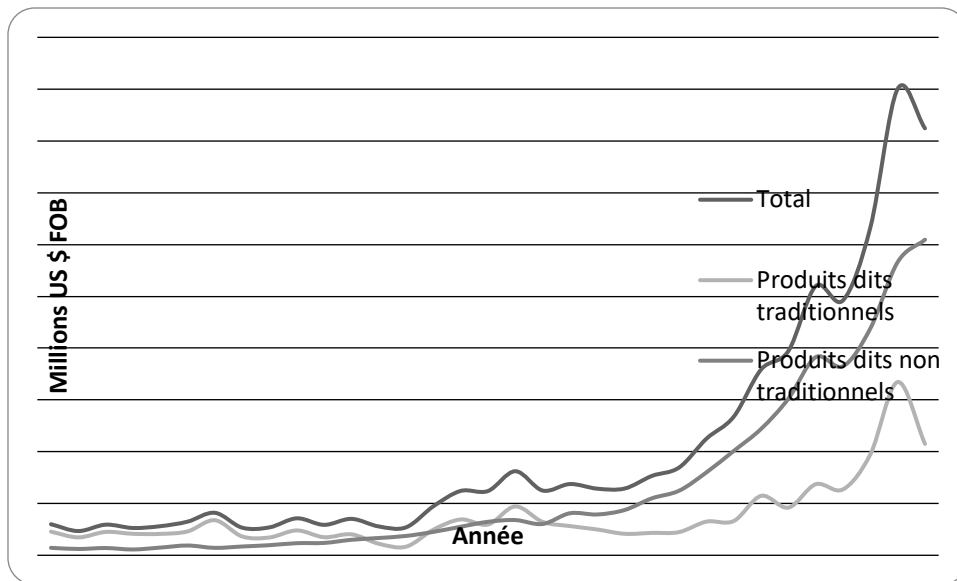


Figure 1 : Evolution des exportations agricoles, 1980-2012
Source : BCRP, 2013.

La croissance de ces exportations est importante en volume – plus de 2,3 millions de tonnes de produits en 2011 (MINAG, 2011) contre un peu plus de 600 000 tonnes en 2002 (MINAG, 2003), mais plus encore en valeur, ce qui dénote à la fois une amélioration des prix de certaines denrées au cours des années 2000, et une diversification vers des produits à forte valeur unitaire : fruits, légumes en particulier. Le café non torréfié est toujours en tête des exportations agricoles en 2012 en termes de volume et sa valeur à la tonne reste aujourd’hui élevée (3840 dollars américains FOB) malgré une diminution sensible par rapport à 2011¹¹. Parmi les denrées qui participent le plus aux exportations, on trouve d’autres produits dont le prix de vente à la tonne se situe entre 2000 et 3000 dollars/tonne, comme les asperges, les raisins, les artichauts, les piments paprika. Le prix à la tonne des mangues et des avocats se situe en revanche entre 1000 et 2000 dollars. Tous ces produits, à l’exception du café, supposent des techniques culturales intensives.

Dans ce panorama, les produits anciennement commercialisés sur les marchés mondiaux et à plus faible valeur unitaire, comme les bananes, et les produits peu sophistiqués comme les préparations pour l’alimentation animale, les unes et les autres à moins de 800 US \$ FOB la tonne, occupent une place plus réduite. Le Pérou, dont la superficie cultivable est relativement limitée en raison du relief andin et de l’aridité du piémont pacifique, n’est pas en bonne situation pour concurrencer le Brésil ou l’Argentine dans des productions à grande échelle comme le soja. Il peut en revanche offrir sur les marchés des Nordes des fruits et légumes de contre-saison, grâce à sa localisation dans l’hémisphère sud et à des variations annuelles de température modérées (Dollfus et Bourliaud, 1997 ; Eguren, 2003).

Une composante spécifique d’une politique plus générale

L’augmentation des exportations agricoles est due tout d’abord à la réorientation de la politique économique générale du pays. L’ouverture des frontières et la libéralisation de l’économie ont lieu surtout à partir de la mise en œuvre de l’ajustement structurel de 1990, qui vise un modèle économique basé sur « [...] une croissance substantielle des exportations et un régime d’accumulation soutenu par l’épargne et l’investissement privés » (Gonzales de Olarte, 1998, 43).

¹¹ D’après les chiffres du Ministère de l’Agriculture, décembre 2012

En particulier, plusieurs mesures ont permis de réduire le coût des importations, avec la réduction des taxes – ce qui dans le domaine agricole a facilité l'importation de fertilisants, semences, machines et systèmes d'irrigation sophistiqués -, et d'attirer les capitaux étrangers en permettant leur libre entrée (*ibid.*, 50-51). Les exportations péruviennes ont simultanément été favorisées par les accords passés avec les Etats-Unis dans le cadre de la lutte contre la drogue. Le Traité de Préférences Andines (Andean Trade Preference Act), qui créait un marché préférentiel aux États-Unis pour la Bolivie, la Colombie, l'Équateur et le Pérou, et a été en vigueur au Pérou jusqu'à février 2009. Il a alors été remplacé par un traité de libre échange. Les exportations agricoles ont bénéficié de ce contexte général.

Les années 1990 ont également été marquées par des modifications du droit du travail. À une période de forte protection du travailleur dans le secteur formel – qui aurait contribué à la croissance du secteur informel dans les années 1980, ont succédé au cours des années 1990 des mesures de flexibilisation : réduction des coûts de licenciement, multiplication des types de contrats temporaires, contrats « jeunes » moins coûteux en cotisations, moindre intervention de l'État dans les négociations collectives et introduction des négociations au niveau de chaque entreprise, autorisation de la multiplication des syndicats dans chaque entreprise, modification des systèmes de pension (Saavedra et Maruyama, 2000 : 6). Ce nouveau contexte est particulièrement important pour les entreprises agricoles, puisque les tâches à réaliser sont distribuées de façon inégale au cours de l'année, soit pour des raisons climatiques, soit pour répondre aux variations de la demande et des prix.

D'autres mesures plus spécifiques ont favorisé l'arrivée de nouveaux acteurs, à capitaux péruviens ou étrangers, dans le secteur agricole. Les réformes foncières des années 1990 ont tout d'abord mis fin à la réforme agraire et aux limitations qu'elle imposait sur la superficie et le mode de faire-valoir des exploitations agricoles. Cela a par exemple permis l'acquisition par des entrepreneurs de lots de plusieurs milliers d'hectares – assortis de droits d'accès à l'eau - dans le nouveau périmètre irrigué de la région de Trujillo, créé sur fonds publics dans le cadre d'un projet datant des années 1980, le projet Chavimochic¹². Le règlement de la loi dite « de promotion des investissements dans le secteur agraire » de 1991¹³ prévoit aussi les modalités de vente par l'État de terres considérées comme « en friche », sur présentation d'une demande argumentée. Ainsi, l'État a vendu dans la *pampa* désertique de Villacuri, dans la région de Ica, des parcelles dont les limites ont été fixées directement par les acquéreurs. La même loi précise que les acquisitions ne sont pas limitées pour les étrangers, sauf à proximité immédiate des frontières. De fait, les entreprises qui ont acquis des terres dans les deux exemples cités appartiennent à des investisseurs péruviens mais aussi latino-américains, ou encore européens, notamment norvégiens, allemands ou espagnols (Marshall, 2012 : 1954). De grands groupes et des entrepreneurs individuels, péruviens et étrangers, ont également acquis des actions dans les anciennes coopératives sucrières créées par la réforme agraire et transformées en sociétés anonymes à la fin des années 1990. Enfin, des entreprises agricoles ont pu s'installer sur des terres appartenant légalement à des communautés paysannes, en profitant d'un ensemble de dispositions incluses dans le programme de titrage des terres (Mesclier, 2009).

Dans la mesure où les entrepreneurs de l'agroexportation s'installent surtout sur le piémont aride des Andes, la législation portant sur les ressources hydriques revêt également une importance particulière. Le Code de l'Eau de l'époque de la réforme agraire avait mis fin à l'appropriation de l'eau par les grands domaines terriens (Oré, 1998 : 289), en stipulant que l'Etat devenait son propriétaire et administrateur ; à partir de 1979 sont créées les Associations des Usagers et les

¹² Le nom est tiré des premières lettres du toponyme des vallées de Chao, Virú, Moche et Chicama, concernées par le projet.

¹³ Texte reproduit dans Berrío, s.f.

Commissions d'irrigants. Le tournant libéral des années 1990 a modifié plusieurs aspects importants (Oré, 2009) avec notamment le transfert de nombreuses fonctions de l'Etat, d'une part, vers les organisations d'irrigants au sein d'autorités autonomes de bassins hydrographiques (Eguren, 2004 : 48), d'autre part, vers l'Institut National de Développement (INADE), chargé des grands projets hydrauliques du pays. Dès 1993, l'INADE peut céder en concession la construction et l'entretien de l'infrastructure hydraulique des grands projets d'irrigation à une entreprise privée. Par la suite, dans le contexte du processus de décentralisation des années 2000, la gestion de l'eau est transférée aux gouvernements régionaux, dans des conditions qui ne garantissent pas un véritable contrôle de la ressource (Oré, 2009).

Un secteur dynamique dans un contexte d'émergence économique

En raison de ces évolutions, l'agriculture péruvienne a conservé sa place relative à la fois dans les exportations nationales et dans l'économie du pays, dans un contexte de forte croissance générale : le record des exportations agricoles de 2011 coïncide avec un record historique des exportations en général. Les exportations agricoles représentent un peu moins de 10% des exportations totales du pays à cette date, qui atteignent plus de 46 milliards de dollars FOB (SUNAT) et sont très largement dominées par le secteur minier (27, 5 milliards de dollars FOB).

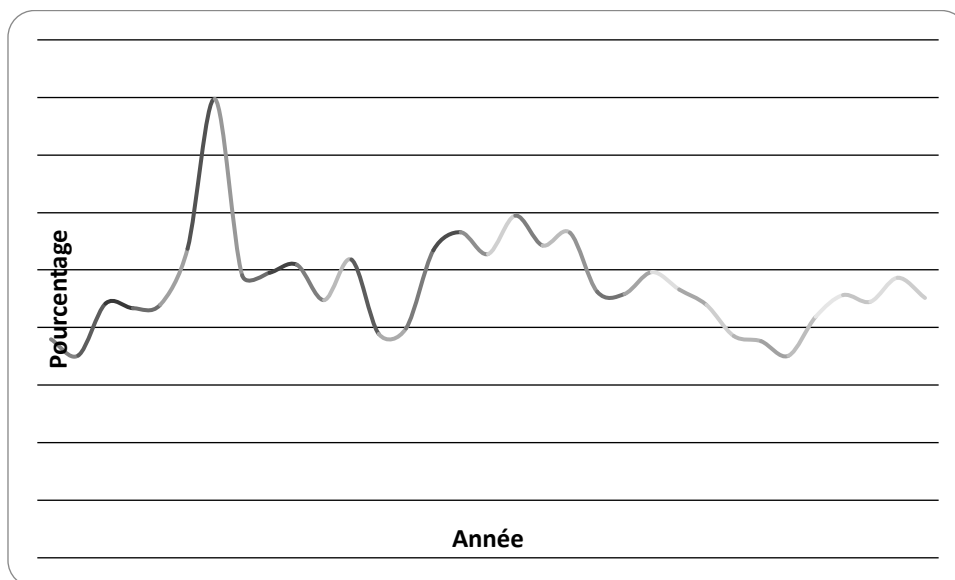


Figure 2 : Pourcentage des exportations agricoles dans les exportations totales 1980-2012

Source : BCRP, 2013

L'agriculture est loin de retrouver l'importance qu'elle avait dans les exportations du Pérou au début des années 1950, lorsqu'elle en constituait une bonne moitié¹⁴. Mais elle conserve sa place par rapport aux années 1980. Cette place est loin d'être négligeable si on la compare aux performances des autres secteurs de l'économie nationale. En dehors, en effet, des minerais et des hydrocarbures, seuls la pêche et dans une moindre mesure le textile participent de façon importante aux exportations péruviennes au début des années 2010 (SUNAT).

Les exportations agricoles sont par ailleurs en tête des exportations dites « non traditionnelles » du pays, c'est-à-dire des ventes de produits qui ne faisaient pas partie du commerce international au cours du XXe siècle. En l'occurrence, cela souligne la grande diversité des produits agricoles

¹⁴ Chiffres de la Banque Centrale de Réserve du Pérou (BCRP 2013)

exportés par le Pérou, qui vont des plus « traditionnels » sur le marché mondial, comme le café, à toute une série de produits d'origines diverses, proposés par le Pérou sur les marchés mondiaux, modestement depuis les années 1970, et de plus en plus fortement depuis les années 2000. On y trouve aussi bien des cultures préhispaniques comme l'avocat, des cultures dont des variétés sont depuis longtemps cultivées au Pérou sans en être originaires, comme la mangue ou le raisin, et des cultures qui ont été adoptées dans la deuxième moitié du XXe siècle à des fins d'adaptation à la demande des marchés mondiaux, comme les asperges ou les artichauts. Certaines, originaires des Andes, ne sont exportés par le Pérou que depuis quelques années, comme par exemple le coqueret du Pérou, *Physalis peruviana*, pour lequel la Colombie dispose d'une avance de deux décennies (Agronegociosperú.org). La diversification est liée aux possibilités qu'offrent les caractéristiques physiques du pays, mais également à l'évolution des marchés mondiaux eux-mêmes, les supermarchés jouant d'une part sur la disponibilité permanente des différents produits quelle que soit la saison, d'autre part sur la diversification de leur offre en fruits et légumes exotiques.

En vertu de ce développement, la participation du secteur agricole au PIB du Pérou s'est maintenue stable, autour de 7 à 8% de la production intérieure brute – elle était de 9,8% en 2001 -, alors que le pays a connu une période de très forte croissance économique ; pratiquement toujours au dessus de 5% annuel sauf en 1998 et en 2009 (données INEI). Cette participation, comme le rappellent Velazco et Velazco, reste très inférieure à la participation en PEA, mais serait très certainement bcp plus limitée sans les cultures d'exportation qui ont une valeur plus importante. Les exportations ont représenté d'après ces mêmes auteurs 38% de la valeur brute ajoutée de la production agricole du pays (Velazco et Velazco : 166).

Si les exportations ont fortement augmenté, les importations ont suivi à peu près le même rythme. En 2011, les importations agricoles ont été de 4163 millions de dollars CIF. La balance commerciale agricole du pays est donc très positive, avec plus de 900 millions de solde positif. Mais en 2012 les importations montent à 4515 millions : la balance reste positive, mais à un niveau bien moindre, autour de 200 millions. En 2008, lorsque les prix des denrées alimentaires ont flambé sur les marchés internationaux, la balance agricole du Pérou a été négative.

Les produits qui viennent en tête des importations du pays n'ont pas beaucoup changé par rapport aux années 1980, ce qui semblerait dénoter que la hausse des importations provient plus d'un simple effet de la croissance démographique que de la substitution de certaines cultures alimentaires par des cultures d'exportation. Les importations de soja ont néanmoins atteint la troisième place en volume et la première en valeur, ce qui est lié à la croissance des élevages de poulet. Le blé, dont on importait 800 000 tonnes dans les années 1980, reste la deuxième importation en volume avec 1,7 millions de tonnes mais moins de 600 millions de dollars américains CIF. M. Lajo évoquait déjà dans les années 1980 le fait que les industries alimentaires à base de blé utilisaient du blé importé ().

La FAO souligne qu'une balance commerciale agricole déficitaire ne représente pas en elle-même un problème, dans la mesure où cela peut être le signe d'une diversification de l'économie vers des produits de plus forte valeur ajoutée (site web). Le cas du Pérou est néanmoins différent, puisque ce sont essentiellement des produits primaires qui fournissent les devises nécessaires à l'achat d'aliments. À la différence de produits plus industrialisés, ces produits primaires sont sujets à de rapides variations des prix sur les marchés internationaux. Les choix qu'a fait le Pérou lui permettent néanmoins de ne pas dépendre d'un seul type de produit primaire.

LES ENJEUX LOCAUX ET REGIONAUX DE L'IMPLANTATION DES GRANDES ENTREPRISES AGRICOLES

L'orientation actuelle du secteur agricole vers les exportations, dans le cadre d'une plus grande concentration des activités, a pu être saluée comme un des succès de la « révolution capitaliste » du Pérou (de Althaus, 2007). Néanmoins, les travaux de terrain que nous avons pu mener au cours des dix dernières années¹⁵ démontrent la complexité des enjeux, pour les territoires locaux, pour leurs habitants, comme pour le pays tout entier. Il y a à la fois une transformation des territoires locaux, qui entraîne un bouleversement porteur de conflits sociaux et de dégradation de la ressource tout autant que de nouvelles opportunités pour les sociétés locales ; une dynamisation de l'offre de travail pour des régions entières.

Des installations souvent génératrices de tensions

L'activité agroexportatrice concerne plus ou moins directement un grand nombre de régions du pays. Ainsi, l'artichaut, l'avocat, entre autres, sont en partie produits dans la cordillère. Le piémont oriental des Andes contribue de façon décisive aux exportations de café. La principale entreprise exportatrice de produits agricoles du pays est en 2012 Perales Huancaruna S.A. avec 258 millions de dollars US FOB (SUNAT), qui acquiert le café essentiellement sur le piémont amazonien. Cependant, dans ces régions, les entreprises n'interviennent elles-mêmes que marginalement dans la production elle-même. Nous centrerons donc ici l'analyse sur le piémont côtier, où se sont installées les entreprises contribuant aujourd'hui le plus à ces productions agricoles dites « non traditionnelles » qui sont devenues principales dans les exportations du pays. Ainsi, parmi les toutes premières entreprises d'exportation du pays, Camposol S.A., qui a vendu à l'international pour près de 150 millions de dollars US FOB en 2012 d'après la SUNAT, a acheté ses premières terres à Chavimochic en 1997 et produit aujourd'hui asperges, piments, avocats, mangues, raisins, mandarines, entre autres, sur 25 000 hectares répartis entre les départements côtiers de la Libertad et Piura, d'après le site de l'entreprise¹⁶. On peut citer également l'entreprise Agrícola Virú S.A., fondée en 1994 avec 150 hectares d'asperges et qui cultive aujourd'hui plus de 5 000 hectares dans les départements de la Libertad au nord et d'Ica au sud¹⁷.

L'installation de ces entreprises qui participent elles-mêmes à la production a dans un premier temps créé un certain nombre de conflits autour des droits d'accès aux ressources productives. Elles ont certes généralement acquis des terres soit dans le nouveau périmètre irrigué de Chavimochic, soit aux marges des oasis anciennes, en installant des puits tubés pour mettre en culture des terres auparavant faiblement exploitées (pâturages d'appoint, végétation sèche fournissant du bois...). Leur installation a donc rarement entraîné, du moins directement, le départ d'exploitants agricoles, sauf exceptions : on note ainsi l'acquisition par une entreprise des terres d'une vingtaine de petits exploitants travaillant au sein d'une coopérative née de la réforme agraire, dans la pampa de Villacuri (Marshall, 2009 : 221-225). Néanmoins, l'État, au cours de la réalisation du projet Chavimochic, a employé la méthode forte pour mettre la main sur des terres d'interfluve dont une association d'agriculteurs avait obtenu la possession au cours de la réforme agraire : au terme de l'affrontement, les agriculteurs, s'appuyant sur une décision de justice, ont pu conserver 50 hectares, mais ils n'ont pas accès à l'eau du canal (Marshall, 2009). Aux marges de la vallée, une

¹⁵ Ces recherches ont été menées dans le cadre de plusieurs programmes entre 2000 et 2013 : UMR ENS-IRD Temps - Territoires et mondialisation dans les pays des Suds ; UR095 IRD Régulations foncières et logiques d'acteurs ; projet Pérusud, UMR Prodig, financé par l'ANR Les Suds,; projet Périmarge, UMR Prodig, financé par l'ANR Métamorphose des sociétés. Inégalités, inégalité.

¹⁶ <http://www.camposol.com.pe>

¹⁷ <http://www.viru.com.pe>

communauté paysanne, San José Virú, reconnue officiellement en 1962 avec 520 familles, a quant à elle disparu : ses terres ont été intégrées au nouveau périmètre d'irrigation (Velasquez...), cultivées par d'autres ou urbanisées, la forêt sèche qu'elle exploitait a disparu (Marshall, 2009 : 233-240). Des affrontements, dont certains ont fait des victimes, ont également marqué le lent processus d'acquisition par des entreprises des actions des coopératives sucrières transformées en sociétés anonymes. Les traces laissées par ces conflits, sur les sociétés locales et les individus, ne sont pas négligeables.

Des transformations importantes et différenciées à moyen terme

À terme, les installations d'entreprises modifient la configuration physique du territoire, notamment en raison de leur empreinte sur le milieu. Les entreprises font un usage permanent de ressources en eau qui n'étaient pas ou n'étaient que peu mobilisées jusqu'alors. Cela a des impacts comme, dans la région de Ica, l'épuisement de certaines nappes phréatiques, l'assèchement des puits des petits agriculteurs, et pour l'ensemble du bassin versant, une extraction annuelle qui s'élevait en 2009 à plus du double des 253 millions de m³ considérés comme renouvelables (Oré et al., 2012). À l'inverse, le projet Chavimochic, dont le canal principal achemine l'eau d'un bassin versant vers quatre autres, n'a pas réglé entièrement le problème de drainage. Cela a créé des situations d'abandon des cultures dans les oasis anciennes, en raison de l'humidification et de la salinisation des terres. Marshall (2009) montre que ces problèmes sont propres à des conformations topographiques particulières et qu'ils affectent donc de façon très différenciée les territoires, amenant certains exploitants à la faillite alors que d'autres profitent de la présence des entreprises.

L'arrivée des entreprises est en effet également porteuse d'opportunités nouvelles, dans la mesure où elles achètent une partie de la production qu'elles exporteront à de petits agriculteurs, soit sans contrat préalable, soit à travers de contrats d'intégration. Ces derniers concernent les cultures introduites de longue date et maîtrisées par les producteurs locaux, comme par exemple l'asperge. L'entreprise apporte les intrants en début de campagne, donne éventuellement des conseils ou impose des modes de production, et achète la production lors de la récolte. Par ailleurs, les entreprises sont également à la recherche de parcelles à louer, tout spécialement pour les cultures les plus fragiles, comme les tomates, ou pour celles qui sont moins connues des agriculteurs d'une région, comme l'artichaut dans la vallée de Virú. L'entreprise loue alors la terre et gère entièrement la production. L'implantation simultanée de nombreuses entreprises a permis aux propriétaires des parcelles de négocier ces contrats dans de meilleures conditions (Marshall, 2012). Dans le cas de Chavimochic, une partie de l'eau transférée par le canal principal est par ailleurs attribuée aux petits agriculteurs des vallées anciennes. Depuis 2009, les canaux d'irrigation secondaires ont été bétonnés et élargis grâce à des financements de l'État, ce qui évite les pertes d'eau dues aux infiltrations.

Dans le cas des petits agriculteurs participant sans contrat au développement de cultures d'exportation, comme cela a été le cas pour la mangue plus au nord, à Motupe et à Olmos, le succès est parfois précaire. Les prix de vente peuvent varier rapidement, en fonction des cours mondiaux mais également des stratégies des entreprises d'exportation, or changer de production signifie, dans le cas de cultures fruitières, mettre à bas des plantations qui ont demandé un investissement important en relation avec la taille souvent réduite à quelques hectares de l'exploitation. En outre, les petits producteurs ont souvent du mal à satisfaire aux exigences des cultures très techniques et aux normes imposées par les pays consommateurs du Nord. C'est le cas de la mangue, culture délicate : les fruits, qui sont surtout exportés frais, doivent être exempts d'attaques de la mouche du fruit, de maladies cryptogamiques (comme l'anthracnose qui joue sur l'aspect du produit) et n'avoir

subi aucun dommage lors de la récolte et du conditionnement. Tout fruit de qualité insuffisante est refusé à l'exportation. Les importateurs du Nord exigent aussi le respect de normes de plus en plus strictes, comme l'installation de sanitaires sur les parcelles, difficiles à suivre pour les petits producteurs. Enfin, les conditions de commercialisation sont peu favorables aux petits producteurs : en raison des volumes vendus, ils sont dans une situation difficile pour négocier avec les acheteurs et obtiennent des prix plus faibles que les gros producteurs.

Toutes ces conditions fragilisent les petites exploitations, qui cependant développent diverses stratégies pour gérer au mieux les différents risques. La diversification des revenus par une activité rémunératrice complémentaire ou la constitution d'un élevage permet de sécuriser une partie des entrées d'argent lorsque les prix du marché ne sont plus avantageux et de disposer de ressources financières pour une prochaine plantation. Bon nombre de planteurs ne possédant pas des ressources financières ou foncières suffisantes, mettent par ailleurs leur actifs en commun, l'un disposant par exemple de la parcelle et du puits, l'autre du capital nécessaire à l'achat des semences, fertilisants et autres dépenses d'installation. Finalement, l'association de plusieurs cultures commerciales (citronniers ou manguiers associés aux fruits de la passion, par exemple) réduit les risques face aux variations des prix de vente. Pour les plus petits producteurs, l'association d'une production fruitière à des produits vivriers (maïs, haricot, manioc, lentille) est indispensable pour assurer la sécurité alimentaire de la famille, le maïs et le haricot présentant en outre l'avantage de prix de vente relativement stables d'une année sur l'autre.

Installation des entreprises et participation des petits producteurs aux nouvelles filières contribuent à la modification des paysages et des économies locales, entraînant la présence de commerçants, d'ouvriers, de services agrovétérinaires. D'autres changements concernent la population dans son ensemble, comme l'amélioration des axes de communication. Ainsi, moins de dix minutes suffisent aujourd'hui pour parcourir les 4 kilomètres qui séparent la route panaméricaine de telle localité proche de Chavimochic, alors qu'il fallait avant presque une demi-heure en transport collectif, quand il ne fallait pas entreprendre la route à pied. Ce trajet est emprunté tant par les enfants se rendant à l'école, que par les agriculteurs. Ces améliorations des infrastructures au niveau local vont de pair avec la croissance des quartiers urbains, qui, elle, dynamise l'économie des villes régionales mais crée aussi de nouveaux besoins en termes de services et de logement. Elle contribue aussi – sans en être la seule cause - aux difficultés que connaissent ces villes en termes de maintien de la sécurité des habitants et des biens.

À échelle locale et régionale, des dizaines de milliers d'emplois mais de qualité médiocre

La croissance des grandes villes régionales et l'apparition de nouveaux quartiers ou hameaux à proximité des implantations des entreprises agroexportatrices signalent entre autres la création d'emplois par ces dernières. A la différence de l'activité minière, qui dans le secteur formel ne génère d'emplois qu'en nombre limité et souvent à un fort degré de spécialisation (conducteurs d'engins par exemple), les entreprises agricoles qui exportent des fruits ou des légumes représentent une forte demande de main-d'œuvre, à laquelle répondent non seulement les habitants des territoires concernés mais également la population de régions entières, incluant le piémont côtier mais également la cordillère.

Velazco et Velazco (2012 : 184) ont calculé à partir des enquêtes ménages de l'INEI que les entreprises agricoles moyennes et grandes¹⁸ emploient presque 66 000 travailleurs rémunérés. C'est un peu moins de 10% des quelque 700 000 emplois salariés de l'agriculture et 1,5% des emplois rémunérés du pays. À titre de comparaison, lors du recensement de 2007, l'ensemble de

¹⁸ Définies comme celles qui emploient plus de 100 salariés.

l'activité minière occupait environ 134 000 personnes dont un peu plus de 61 000 dans les entreprises de plus de 50 personnes. La stabilité des emplois du secteur agricole est un peu moins importante que dans les entreprises moyennes et grandes des autres secteurs économiques pris globalement, si on en juge par le moindre pourcentage des contrats à durée indéterminée : un peu moins de 20% (presque 23% dans les autres secteurs). Néanmoins, ce chiffre est beaucoup plus élevé que dans la petite entreprise agricole¹⁹, où il est de 2,8% seulement, contre presque 12% pour leurs homologues des autres secteurs économiques - ce que la nature même de l'activité agricole, avec ces cycles et ses saisons, explique assez bien. Alors que dans la petite entreprise, comme dans les exploitations plus petites, le travail rémunéré sans contrat domine largement, le contrat à durée déterminée concerne environ 59% des emplois des moyennes et grandes entreprises (Velazco et Velazco, *ibid.*).

Les études de cas que nous avons menées confirment globalement l'importance des contrats à durée déterminée. Elles confirment également l'importance de la demande de main-d'œuvre pour les cultures pratiquées : ainsi, une entreprise productrice d'Olmos, en 2013, estime qu'il faut environ 500 journées de travail par campagne et par hectare pour le piment, et presque 600 journées pour le raisin. À Chavimochic, en 2007, l'entreprise TAL SA, qui possédait alors 1 400 ha, employait 300 travailleurs permanents auxquels s'ajoutaient entre 2 500 et 4 500 journaliers pendant la récolte de l'asperge et de l'artichaut. Agricola Virú, sur ses 2 500 ha de piments, d'artichauts et d'asperges, disposait de 150 travailleurs permanents et employait 3000 journaliers pendant les périodes de récolte. La production d'asperges est particulièrement demandeuse de main-d'œuvre, d'autant qu'il y a plusieurs saisons de récolte. Dans la pampa de Villacuri, une des exploitations visitées, produisant du paprika et de l'oignon sur 90 ha, employait 90 travailleurs permanents et 150 journaliers, faisant donc un peu figure d'exception ; une autre entreprise agricole, produisant du raisin et de l'oignon sur 120 ha, paraissait beaucoup plus proche de la moyenne, avec 12 travailleurs permanents et 150 journaliers pour les récoltes.

Les moyennes et grandes entreprises de Chavimochic et de Ica emploient aussi bien des ouvriers agricoles venant de la région même que des hauteurs de la cordillère, voire même des ouvriers arrivant de plus loin. On observe ainsi à Ica la présence de bidonvilles aux portes même des exploitations (Marshall, 2009). À Motupe, l'emploi de main-d'œuvre locale est limité. Les grossistes, mais aussi les entreprises agricoles, qui disposent de parcelles de production et d'usines de conditionnement dans la région de Piura plus au nord, emploient les ouvriers de cette région, plus expérimentés, pour la récolte des mangues, qui est très délicate. (Chaléard, Mesclier, 2010). À Olmos, localité voisine de Motupe, les grandes exploitations agricoles qui se sont installées depuis les années 2000 pour produire raisin et piment embauchent à la fois des paysans des alentours et des personnes venant de la cordillère, en particulier de la région de Piura là encore. Ces derniers, comme à Chavimochic, cherchent des logements dans la localité ou en construisent de nouveaux en périphérie urbaine ou dans les villages.

Les rémunérations versées par les entreprises agricoles sont en général plus élevées que celles obtenues par les journaliers sur de plus petites exploitations. Néanmoins, les journées de travail sont souvent plus longues et la pénibilité du travail est souvent importante, comme par exemple pour les récoltes de piments où on emploie surtout des femmes. D'après certains témoignages recueillis à Ica, les emplois journaliers sont parfois attribués à des groupes de travail déjà constitués : toute défaillance ou rébellion de l'un des membres conduit au licenciement de tout le groupe, qui exerce donc en retour une forte pression sur ses membres. Enfin, si les panneaux et les sites vantant la mise aux normes internationales des conditions d'hygiène et de sécurité fleurissent,

¹⁹ Définies comme celles qui emploient de 10 à 100 salariés.

certaines ouvriers agricoles considèrent que leurs conditions de travail réelles restent éloignées de ces images. Quelques études, citées par Velazco et Velazco (2013), soulignent la dureté des conditions de travail des femmes et ses effets pour leur santé (León, 2009) ou encore la faible croissance des emplois dits « décents » (Gamero, 2010, 2012). Le seul gain pour les travailleurs des régions concernées serait un accès plutôt bon aux systèmes d'assurance-santé et, partiellement, de retraite, par rapport au reste du pays (Velazco et Velazco, 2013 : 199-200).

LA POLITIQUE D'OLLANTA HUMALA : DES AMÉNAGEMENTS PLUS QU'UNE REORIENTATION

L'arrivée au pouvoir en 2011 d'un président, Ollanta Humala, issu du Parti Nationaliste du Pérou et ayant fondé sa campagne sur une « grande alliance nationaliste » située à gauche de l'échiquier politique, pouvait faire penser que des changements auraient lieu, tant vis-à-vis des exportations et des investissements étrangers que de l'attribution des ressources. Un second élément pouvait – et pourrait encore – provoquer un changement d'orientation, le comportement de l'économie mondiale, avec tout d'abord la crise alimentaire de 2007-2008 puis celle, financière, de 2008 et, dans la continuité, les difficultés des économies des Nord à maintenir la croissance. Cependant, comme dans le secteur minier, on assiste plutôt à des aménagements qu'à une véritable réorientation.

La continuité d'une politique basée sur les exportations primaires

La politique économique globale du Pérou ne s'est pas modifiée avec l'arrivée au pouvoir de Ollanta Humala. Elle reste basée sur les exportations primaires, comme le souligne encore début 2013 E. Gonzales de Olarte²⁰, qui appelle de ses vœux non pas le retour à une politique protectionniste mais le développement d'autres secteurs de l'économie. La politique agricole suivie dans les années antérieures fait partie du modèle d'exportations primaires et elle est sans doute peu susceptible de changer radicalement.

Plusieurs indices permettent de douter d'une réorientation radicale de la politique agricole. Tout d'abord, le Plan Stratégique 2012-2016 produit par le Ministère de l'Agriculture, reprend dans la présentation signée par le Ministre Luis Ginocchio Balcazar²¹, les chiffres des exportations agricoles, et souligne que l'« agroexportation ouvre de nouveaux horizons et marchés ». (Minag, 2012 : 4). Les lignes générales de la politique agricole présentées par la suite incluent quatre piliers, dont le premier concerne la gestion du secteur, le deuxième, la compétitivité, qui a pour objectif « que les producteurs puissent profiter des opportunités de négoce tant sur le marché interne que sur le marché externe », le troisième, l'inclusion, avec une « priorité donnée à l'intervention auprès des producteurs de la *sierra* et de la *selva*²² en condition de pauvreté et extrême pauvreté », et enfin, le dernier, la « durabilité ».

Le Plan Stratégique sectoriel rappelle par ailleurs que « l'entrée en vigueur des accords commerciaux qu'est en train de souscrire le pays constituent des fenêtres d'opportunités pour un plus grand développement de l'agroexportation, qui permettra un accès compétitif pour les fruits et

²⁰ Dans son blog Economía peruana, <http://blog.pucp.edu.pe/economiaperuana>

²¹ Ministre de l'Agriculture du 10 décembre 2011 au 23 juillet 2012. Sous la présidence de Ollanta Humala se sont déjà succédés 3 Ministres de l'Agriculture. A succédé à Luis Ginocchio, Milton Von Hesse, économiste venant du Ministère d'Économie et Finances et considéré comme plus à droite sur l'échiquier politique.

²² Les analyses économiques et politiques et les données statistiques s'appuient le plus souvent au Pérou sur une division régionale en trois ensembles, la côte (*costa*), la cordillère (*sierra*) et l'Amazonie (*selva*). Certaines lois et décrets s'appuient également sur cette division.

les cultures maraîchères, entre autres produits agricoles destinés à de nouveaux marchés » (Minag, 2012 : 45). Ce sont précisément ces accords, couplés au dynamisme du secteur agroexportateur, que le directeur du Bureau de la Planification et du Budget du Ministère de l'Agriculture, l'économiste Guillermo Rebosio Arana, met en avant dans une table ronde publiée par la revue *Revista Agraria*, pour justifier sa réticence à utiliser le terme de « souveraineté alimentaire ». Plus largement, ce terme, utilisé dans les débats législatifs pour défendre une option visant à approvisionner la population sur la base de la production nationale plus que des importations, est rejeté par l'actuel gouvernement péruvien, pour ne pas laisser penser « [...] que le Pérou pourrait être aligné avec des pays qui utilisent ce terme et dont l'option de commerce extérieur distincte de la nôtre [...] » (*Revista Agraria*, 2013 : 9).

Un élément peut contribuer à expliquer par ailleurs que cette politique ne soit pas infléchie par la crise mondiale actuelle : les exportations agricoles du Pérou sont destinées à des marchés de plus en plus divers, en particulier asiatiques. Des accords viennent d'entrer en vigueur avec Singapour, la Chine et la Corée du Sud, en 2009, 2010 et 2011, et sont déjà conclu avec la Thaïlande et le Japon (Minag, 2012b : 45). Or, la plupart de ces pays ne sont pour l'instant pas en phase de stagnation ou de récession, et constituent des marchés potentiels très importants, surtout par rapport aux capacités productives d'un pays de taille moyenne comme le Pérou. Cette diversification, parallèlement à celle des produits, a permis pour l'instant aux exportateurs agricoles de ne pas trop pâtir de la baisse du pouvoir d'achat des habitants des pays des Nord, marquée par la diminution de la valeur des achats réalisés par les pays de l'Union européenne (de plus de 2 milliards à un peu plus de 1,7 milliards de dollars US FOB entre 2011 et 2012) et par les Etats-Unis (de 1,3 à 1,1 milliards de dollars US FOB entre 2011 et 2012). Sur cette même année, les achats des autres pays latino-américains ont en général augmenté, ainsi que ceux des pays asiatiques. On trouve aujourd'hui la Chine et Hong Kong parmi les cinq premiers acquéreurs de raisins péruviens, et les asperges, dont les exportations ont augmenté vers le Japon, sont entrées également au Vietnam et en Malaisie (Minag, 2012a).

Soutien aux « petits producteurs associés »...et distribution des terres aux entreprises

Dans le courant des années 2000, beaucoup de petits producteurs, en particulier mais pas seulement sur le piémont côtier, ont participé à l'agriculture d'exportation, pour un grand nombre de produits : avocats, mangues, artichauts, asperges, légumineuses, etc. (voir par exemple Fort, 1999 ; Gorriti, 2003 ; Mesclier et Chaléard, 2008). Le Plan Stratégique du Ministère de l'Agriculture prend en compte l'existence de ces producteurs, en insistant sur la nécessité de leur association. C'est ainsi que, rangés dans une catégorie « production commerciale » clairement distinguée de deux autres catégories, la « production d'autosubsistance » et les « petits négoce ruraux », dans lesquelles se rangent les « familles », « les « petits et moyens producteurs associés » doivent faire l'objet d'une intervention ciblée du Ministère, en trois points : promotion de l'associativité et de la gestion ; articulation aux marchés nationaux et d'exportation ; accès aux marchés de services pour l'innovation. Cette volonté d'aider des petits agriculteurs déjà considérés comme plus dynamiques que les autres n'est pas antinomique avec l'appui aux entreprises : selon le Plan Stratégique 2012-2016, la « production agricole entrepreneuriale », rangée dans la catégorie « agroexportation et agriculture intensive », bénéficiera de l'appui du Ministère de l'Agriculture sur les aspects sanitaires, l'innocuité des aliments et l'articulation aux marchés internationaux

Dans les faits, les diverses propositions reprennent largement des dimensions déjà présentes dans les politiques agricoles des années 2000. Ainsi, le gouvernement de tendance libérale démocrate de Alejandro Toledo (2001-2006) avait déjà créé une banque nationale dédiée au secteur agricole, *Agrobanco*, qui travaille avec des opérateurs de crédit (ONG, association d'irrigants, etc.) organisant

des groupements de producteurs autour de filières productives. Ces mécanismes ont permis à de petits agriculteurs de Trujillo et d'Ica d'obtenir des prêts pour cultiver des asperges ou des artichauts, en recevant le cas échéant des formations spécifiques pour l'utilisation de nouvelles techniques culturales et la gestion de leur exploitation (Marshall, 2009 : 301 et suivantes). De même, les moyennes et grandes entreprises reçoivent l'appui d'un organisme dépendant du Ministère de l'Agriculture, SENASA, créé par le gouvernement de Alberto Fujimori, pour les questions sanitaires telles que le contrôle de la mouche du fruit, ou encore de la Commission de Promotion du Pérou pour l'Exportation et le Tourisme, entité de l'État créée par fusion de deux entités précédentes en 2007, rattachée au Ministère du Commerce extérieur et du Tourisme.

Les pratiques, sur le terrain, montrent que la priorité est jusqu'à nos jours donnée à ces grandes entreprises lorsqu'il s'agit de mettre en culture de nouvelles terres dans le cadre de grands projets d'irrigation. Ainsi, les lots mis aux enchères lors de la première étape du projet Olmos, dans le nord côtier du pays, étaient de dimension bien supérieure à ce que peut acquérir un petit producteur : 250 hectares pour les plus petits, et entre 500 et 1000 hectares pour la plupart d'entre eux (Gobierno Regional de Lambayeque, 2011). Plus encore, aucune mesure spécifique n'a été prise pour empêcher qu'une seule entreprise, Gloria S.A., déjà détentrice d'actions dans un grand nombre d'ex-coopératives sucrières, acquiert plus de 15 000 hectares sur les 38 000 proposées. Le projet certes remonte à l'accaparement des terres par l'État à l'époque d'Alberto Fujimori, et a été poursuivi sous les gouvernements postérieurs. Mais la mise en enchères, initiée au début de l'année 2011, a été concrétisée par le Gouvernement Régional de Lambayeque après l'arrivée au pouvoir d'Ollanta Humala. Les dirigeants actuels du projet, interrogés sur cet aspect, estiment que distribuer ces terres à des centaines, voire des milliers de petits producteurs, n'aurait pas un effet aussi bénéfique sur l'économie et sur l'emploi que de les confier aux grandes entreprises²³.

Le projet Olmos est, tout en même temps, un bon exemple des initiatives prises par les différents acteurs institutionnels pour intégrer les petits producteurs locaux aux futures filières que les entreprises développeront. *Agrobanco* proposera des crédits à taux bas (1.15%), remboursables après la récolte. Le Ministère de l'Agriculture a par ailleurs créé un fonds économique non remboursable destiné à soutenir les petits et moyens agriculteurs organisés en association et désirant moderniser leurs activités. Ce fonds, dont les activités débiteront en 2014, encourage lui aussi le développement d'une agriculture plus compétitive. Il joue un rôle primordial dans la création des nouvelles associations de producteurs d'Olmos car il doit financer jusqu'à 70% du coût total de leurs projets, sur présentation d'un plan d'investissement réaliste et rentable. Ces associations accéderont également à des prêts d'*Agrobanco*, grâce à la garantie du projet Olmos.

Une distribution plus durable de l'eau, à défaut d'être plus juste

La dégradation des ressources en eau, d'abord peu perceptible, a fini par devenir un problème évident tant dans la région de Trujillo que de Ica. En 2008, la période d'étiage du canal principal de Chavimochic a atteint des niveaux critiques. Les administrateurs ont ainsi établi les critères financiers pour distribuer la ressource selon l'importance des pertes économiques, favorisant les productions d'exportation à forte valeur ajoutée.

À Ica, l'abaissement des nappes phréatiques tend également à favoriser une monopolisation de l'accès à la ressource, aux mains des acteurs les plus puissants. En effet, l'extraction de l'eau souterraine à des profondeurs qui dépassent aujourd'hui les 100 mètres, nécessite des moyens conséquents. Ce sont donc, paradoxalement, les entreprises qui ont provoqué la diminution de la ressource qui en souffrent le moins. En outre, en période de sécheresse, les institutions en charge

²³ Entrevue, 15 mars 2013

de fournir les 10 000 m³/ha/an aux propriétaires fonciers n'ont pas les quantités d'eau nécessaires pour toutes les demandes. Quel endroit ?

Dans le cas de Olmos, le projet d'irrigation inclut une amélioration de l'accès à l'eau dans les vallées anciennes, dans lesquelles les petits producteurs dépendent des débits des fleuves alimentés par les précipitations de la cordillère, et de l'eau de pluie. L'accès à l'eau deviendrait permanent. Les ingénieurs du projet prévoient la mise en place de systèmes d'irrigation technicisés et de haute précision et permettant de produire à coûts réduits en remplacement d'un système d'irrigation gravitaire très consommateur d'eau et de temps de travail. Là encore, cependant, il n'y a pas de comparaison possible entre les quantités d'eau prévues pour les grandes entreprises en cours d'installation dans le nouveau périmètre irrigué, et celles qui devraient aller aux petits producteurs.

Une loi, promulguée en 2009, sous le 2^e mandat de Alan Garcia, a créé l'autorité nationale de l'eau (ANA) organisme décentralisé de l'Etat. A présent, l'eau constitue un patrimoine de la Nation, il n'y a pas de propriété privée sur l'eau (Article 2). L'objectif est à présent la gestion intégrée de la ressource à l'échelle nationale.

CONCLUSION

Dans la conclusion de leur ouvrage sur l'économie du Pérou entre 1890 et 1977, plusieurs fois réédité, R. Thorp et G. Bertram soulignaient que « [...] les tendances économiques activées par le succès du développement des exportations avaient érodé les possibilités d'un développement auto-soutenu » (Thorp et Bertram, 1985, 488). En effet, les devises obtenues permettaient de compenser le manque de soutien à l'agriculture non exportatrice par l'achat d'aliments à l'international.

La question se pose toujours d'une compatibilité du modèle agroexportateur avec un développement général du pays. On peut aujourd'hui y ajouter la question des effets environnementaux de l'exploitation des ressources hydriques combinée à une agriculture basée sur l'utilisation systématique des intrants chimiques.

Cependant, une première conclusion que nous pouvons tirer de nos travaux est que l'agroindustrie d'exportation n'a pas éliminé du pays la petite agriculture, et l'a peut-être même renforcée. Ce n'est donc pas le même résultat que lorsque l'activité d'exportation est toute entière concentrée dans les mines, provoquant la « maladie hollandaise » qui a touché par exemple le Congo : l'abondance de devises permet de tout importer et menace les agriculteurs.

Le développement d'une agroindustrie d'exportation permet au Pérou d'échapper à une dépendance totale de l'extraction des ressources naturelles, qui ailleurs a pu entraîner une chute totale des autres activités économiques. L'agriculture, bien qu'activité primaire, ne se résume en effet pas à l'extraction des ressources et est plus riche en emplois que l'activité minière. Les marchés asiatiques, chinois en particulier, assurent par ailleurs des débouchés : l'effondrement des marchés occidentaux en 2008 n'a touché que certains produits. De l'autre côté, l'agroindustrie d'exportation, si elle n'a pas généré un effondrement de la production familiale pour les marchés internes, a fortement modifié les territoires dans lesquelles elle s'est implantée. Le défi est au moins double : gérer les effets sociaux et les effets environnementaux de ces transformations.

Le gouvernement d'Ollanta Humala, face à ces questions, semble plutôt gérer la continuité. L'existence des accords internationaux, l'implantation consolidée des grandes entreprises et de leurs filières, mais également, comme pour le cas des mines qui provoquent également des conflits importants, la prise en compte de la nécessité d'obtenir des devises pour prétendre agir sur

l'inclusion sociale, sont autant de facteurs qui peuvent dissuader ce gouvernement nationaliste de modifier une politique d'origine libérale.

BIBLIOGRAPHIE

Chaléard JL, Mesclier E., 2004, « Dans le nord du Pérou, l'agriculture commerciale augmente-t-elle les risques pour les petits producteurs ? », in *Espaces tropicaux et risques. Du local au global. Xè journées de géographie tropicale du Comité national français de géographie. Commission géographie des espaces tropicaux et de leur développement*, Orléans les 24, 25, et 26 septembre 2003 (G. David, dir.), Orléans, Presses Universitaires d'Orléans-IRD, p. 279-291.

Chaléard J.L., Mesclier É., « Nouveaux acteurs, nouveaux produits et expansion du marché foncier dans le nord du Pérou, » in *Annales de géographie*, n° 676, novembre-décembre 2010, pp. 678-69.

Dollfus O., et Bourliaud J., 1997, L'agriculture de la côte péruvienne au vent du néolibéralisme, *Problèmes d'Amérique latine*, n°25, p. 87-104.

Eguren, Fernando, 2003, « La agricultura de la costa peruana » in *Debate Agrario*, n°35, janvier 2003, pp. 1-37.

Eguren, Fernando, 2004. Las políticas agrarias en la última década: una evaluación. In Eguren, F., Remy MI., Oliart, P.(ed.), *Perú: el problema agraria en debate*, SEPIA X, Lima, pp 19-78.

Gonzales de Olarte, Efraín. 19998 *El neoliberalismo a la peruana. Economía política del ajuste estructural, 1990-1997*. Lima, IEP, 146p.

Marshall, Anaïs. 2012. Contrats agraires dans les oasis du piémont péruvien. *Economies et sociétés*, série "systèmes agroalimentaires". n°10-11/2012. Isméa. Les Presses. pp 1945-1968.

Marshall, Anaïs. 2011. Terres gagnées et terres perdues. Conséquences environnementales de l'essor de l'agro-industrie dans un désert de piémont. *Bulletin de l'Institut Français des Etudes Andines* 40(2), 2011. p 375-396.

Ore, Maria-Teresa. 1998. De la reforma agraria a la privatización de tierras y aguas: el caso de la costa peruana. In Boelens R., Dávila G., Menchú R. Buscando la equidad. *Concepciones sobre justicia y equidad en el riego campesino*. Van Gorcum & Comp, pp. 286-297.

Ore, Maria-Teresa, 2009. Panorama institucional de la gestión del agua en la región andina. In Ore, Maria-Teresa (coord.), *El agua, ante nuevos desafíos. Actores e iniciativas en Ecuador, Perú y Bolivia*. IEP, Oxfam Internacional. pp 47-90.

Ore, Maria-Teresa, David Boyer, Javier Chiang et Eric Rendon. 2012. Emergencia hídrica y explotación del acuífero en un valle de la costa peruana: Ica. In *Perú: el problema agrario en debate*, SEPIA XVI. pp 586-613

Thorp, Rosemary, Bertram, Geoffrey, 1985 *Perú 1890-1977 : crecimiento y políticas en una economía abierta*. Lima, Mosca Azul editores, 564p.

Jackeline Velazco & Julia Velazco, 2012. "**Características del empleo agrícola en el Perú**," *Capítulos de libros PUCP*, in: Cecilia Garavito & Ismael Muñoz (ed.), *EMPLEO Y PROTECCIÓN SOCIAL*, edition 1, chapter 5, pages 161-211 Departamento de Economía - Pontificia Universidad Católica del Perú.